

LE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : CALENDRIER

Juin de l'année n-1	Notification d'un rendez-vous de carrière durant l'année n
1 mois auparavant	Proposition d'une date d'inspection et d'entretien
Jour J	Inspection + entretien en tête-à-tête d'une heure avec IPR
6 semaines après au + tard	Entretien en tête-à-tête d'une heure avec chef d'établissement
Juillet (?) de l'année n+1	Communication des appréciations du chef d'établissement et de l'IPR. Possibilité de rajouter un commentaire dans les 3 semaines qui suivent
mi-septembre de l'année n+1	Communication de la notice contenant l'appréciation finale. Possibilité de faire appel dans les 30 jours.
Octobre de l'année n+1	En cas de refus explicite ou implicite (=absence de réponse) du rectorat, possibilité de faire appel à la CAPA dans les 30 jours.
2 ^{ème} trimestre de l'année n+1	CAPA de contestation.